

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	19
Présents	Qui ont Pris part Au vote
18	19

Date de la convocation  
04/12/2020

OBJET  
DE  
LA DELIBERATION

**TARIFS 2021**  
**CONCESSIONS**  
**CIMETIERE,**  
**COLUMBARIUM ET**  
**JARDIN CINERAIRE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N° 10**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le dix décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer Pierre Clavel (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- Vanessa GONZALVO (procuration à Karine PERROTIN)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer pour 2021 les tarifs de concession de cimetière et de columbarium. Il rappelle les tarifs actuels et propose que ces prix restent inchangés pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **MAINTIENT**, pour l'année 2021, le prix du mètre carré de concession dans le cimetière communal à la somme de 175,00 €.

- **MAINTIENT** pour l'année 2021 les tarifs comme suit :

	DUREE	MONTANT
Destination des urnes Columbarium	20 ans	350,00 €
Destination des cendres Jardin cinéraire	Permanente	Gratuite

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20201210-DE10-101220-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2020

Affichage : 15/12/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

